

Thème	Contenu
1. Propos introductifs et explication du projet de création de parcs canin	<p>La présentation PowerPoint exposée par Laurent Taupin, Maire-adjoint à la Transition écologique et aux mobilités, s’est axée sur le projet de création de parcs canin (place du chien dans la cité, obligations des maîtres, objectifs, propositions d’emplacements). Les actions communales en faveur de l’animal en ville ont également été détaillées.</p> <p>Les participants ont ensuite été invités, sous forme de table ronde, à s’exprimer et à apporter leurs regards, leurs attentes et leurs motivations sur ce projet.</p> <p>La présentation PowerPoint est disponible sur la page internet dédiée du CCTE.</p>
2. Tables rondes	<p>Les nombreuses idées et remarques ont été classées ci-dessous par thématiques afin d’offrir une meilleure lisibilité. Il a été fait le choix de transcrire au mieux les propos pour ne pas en modifier le sens :</p> <p>Trajets de promenade habituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute la Ville. • Bassin Maurice Chevalier. • Avenue du 8 mai 1945. • Promenade Sœur Gabrielle et alentours. • Des « rdv chiens » au quartier Bretagne. • Coulée verte. <p>Bornes toutounet, déjection canine, propreté et besoins supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ramassage systématique pour certains. • Habitude d’avoir des sacs à déjections sur soi. • Conscience que certains maîtres resteront irrespectueux. • Crainte sur les déchets laissés par les gens sur la route qui pourraient être ingérés par les chiens. • Dans les herbes hautes ou dans la verdure, les déjections ne sont pas tout le temps ramassées. • Bornes souvent vides qu’il faudrait recharger plus souvent pour éviter les pillages des stocks par les gens. • Constat de beaucoup de déjections canines présentes. <p>Parcs canin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Retour sur les emplacements proposés :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du 11 novembre : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Trop petit (long mais pas assez large). ⇒ Trop proche de la route. ⇒ Présence de chenilles processionnaires. ⇒ Voisinage trop proche. ⇒ Pas d’ombre. ⇒ Excentré.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Bassin Maurice Chevalier : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Impraticable l'hiver ou dès qu'il pleut : crainte que cela se transforme en marécage à l'image du parc de Sceaux. ⇒ Pas d'ombre. ⇒ Présence d'égouts. ⇒ « Rdv chiens » actuellement pour une partie des maitres. ⇒ Utilisation du terrain de foot. ⇒ Souvent sale avec des restes de nourritures. ⇒ Proposition validée par une partie des présents. ● Reserve foncière Clos Saint Michel : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pas d'ombre. ⇒ Crainte avec la présence du parc d'enfants à proximité : risque évoqué qu'ils passent les mains à travers les haies. ⇒ La haie cache l'exterieur depuis l'intérieur. Pour des raisons de sécurité, certains maîtres souhaitent voir ce qui viendrait de l'exterieur. ⇒ Proposition jugée acceptable. ● Avenue Guynemer : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Secteur inconnu pour une partie des participants. ⇒ Trop éloigné. ⇒ Le long de la route. ⇒ Pas suffisamment grand. ⇒ Présence importante d'arbres empêchant de courrir. ● Coulée verte : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pas d'ombre. ⇒ Présence de pylones non rassurant. ● Espace RTE : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Trop petit. - <u>Horaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Certains souhaitent une ouverture toute la journée. ● Horaires à adapter en fonction du lieux. ● Fermeture la nuit possible si voisinage proche. ● A adapter en fonction des saisons : printemps/été jusqu'à 22h, automne/hiver : jusqu'à 21h. - <u>Aménagements souhaités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Plusieurs grands espaces (>1000m2) dans la Ville. ● Si trop de chiens dans un petit espace : risque important de bagare. ● Accès à un point d'eau à l'interieur ou à l'extérieur à proximité du parc (fontaine à eau). ● Eclairage la nuit pour un sentiment de securité. ● Des points d'ombre (plantation d'arbres). ● Espaces sécurisés par des clotures suffisamment hautes >1,50m (2m). ● Des poubelles. ● Plusieurs espaces : en fonction des affinités, des catégories, etc. ● Espaces qui doivent être régulièrement entretenus. Pas de fauche tardive. ● Pas de banc pour éviter les squatteurs. ● Borne(s) toutounet avec sacs régulièrement approvisionnés. ● Parcours d'obstacles (rondins, troncs etc). ● Panneaux d'information/sensbilisation, pour responsabiliser les maîtres. ● Protection des espaces grâce à des rondes et des caméras.
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Restreindre et securiser l'accès avec un système de carte ou lecteur de puce d'identité du chien par exemple. • Créer puis afficher un reglement à l'entrée des parcs canins. <p>Sentiment de sécurité en présence d'un chien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon le maître et le chien, la méthode d'éducation et le respect, sentiment de confiance. • Insécurité lorsque les chiens sont en liberté, non éduqués, dans des espaces non autorisés. • Dépend du maitre et du chien. • Sentiment d'insécurité par les passant lorsque la laisse est longue et que le chien continu de tirer dessus. • Que faire face à des gens qui ne respectent rien ? Qui contrôle ? Que faire en cas de conflit ou d'accident ? <p>Animal en ville les priorités pour Chevilly-Larue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants dans les écoles sur les bons comportements à avoir avec les chiens. • Autoriser les chiens tenus en laisse dans espaces extérieurs municipaux et le parc départemental. Prévoir un espace pour les chiens pour de futurs espaces verts. • Souhait de faire des activités sportives avec son chien dans les espaces verts. • Faire des cours d'éducation canine positive avec stimulation physique et mentale pour entrainer les chiens à faire les bons choix. • Créer les conditions afin de pouvoir accéder à certains bâtiments (exemple : La Poste). • Créer des attaches pour chiens à l'entrée des commerces. • Faire intervenir des éducateurs canins dans les parcs pour conseiller les maitres. • Autres propositions de parcs canins : parc communal, projet de parc du domaine du monastère. • Ouvrir au moins un parc canin le plus rapidement. • Organiser une fête canine : Woof Run en partenariat avec une association de dressage et d'éducation. • Campagne de sensibilisation à destination des maitres afin de lutter contre le sentiment de honte sur le ramassage des déjections canines. • Prévoir un passage régulier de la police municipale dans les caniparcs. • Faire signer une charte des maitres responsables à tous futurs utilisateurs. • Les chiens rapprochent les gens et sont créateurs de liens. Constat d'une personne autrefois isolée qui depuis, parle avec beaucoup de monde lorsqu'elle promène son chien.
<p>4. Poursuite de la concertation</p>	<p>Afin de permettre aux Chevillais, n'ayant pu se rendre à ce CCTE et de s'exprimer sur le sujet, un questionnaire a été mis en ligne de mi-juillet à fin septembre 2023. Un synthèse des avis sera rédigée et publiée sur la page internet du CCTE.</p>
<p>5. Prochain CCTE</p>	<p>Les prochaines rencontres du CCTE s'attacheront à poursuivre les ambitions fixées (échanges entre les participants, libre parole, etc) tout en répondant aux sollicitations exprimées. L'idée est également de permettre aux Chevillais de développer des projets en se fédérant autour d'idées communes, en appui de la Municipalité.</p> <p>Au regard de l'actualité, il est proposé de porter le prochain CCTE sur la thématique</p>

	de la biodiversité. Le rendez-vous est donné début 2024.
--	--